

# INFO-NÉGO



Alliance de la Fonction publique du Canada

## Après une année de négociation, au mois de juin c'est le moment de passer à l'action

Le Conseil du Trésor a essayé récemment de blâmer l'AFPC pour l'annulation des séances de négociation qui étaient prévues en juin – même si les dates restaient à confirmer. S'il y a un responsable de cette annulation, c'est bien le Conseil du Trésor.

L'AFPC est à la table de négociation depuis un an déjà. Jusqu'à maintenant, le Conseil du Trésor a répondu **NON** à la plupart de nos revendications :

- **NON** à l'élimination des zones régionales de rémunération
- **NON** aux ajustements des salaires afin de les harmoniser avec ceux payés dans les secteurs privé et public
- **NON** à d'importantes revendications, comme la sécurité d'emploi pour le personnel des services frontaliers touché par l'Initiative d'armement

Par ailleurs, le Conseil du Trésor a mis un an à se décider à faire pression sur les ministères pour qu'ils soumettent leurs propositions relatives aux services essentiels. Le Conseil du Trésor sait très bien que nos membres n'ont pas le droit de faire la grève tant que les ententes sur les services essentiels ne sont pas conclues. Il croit que plus longtemps il se traînera les pieds concernant les ESE, plus il affaiblira notre capacité de négocier des contrats équitables pour nos membres.

Ne vous laissez surtout pas bernier par les belles paroles du Conseil du Trésor quand il parle de son respect pour les négociations contractuelles et de son désir d'en arriver à une entente.

- Au cours de la dernière année, le Conseil du Trésor aurait pu traiter nos revendications avec sérieux à la table. Au lieu de quoi, il n'a fait que laisser tomber la plupart de ses revendications de réductions. Ainsi, nous sommes revenus à la case départ... après un an.
- Le Conseil du Trésor aurait pu faire des offres salariales sérieuses pour résoudre nos problèmes pécuniaires au lieu de n'offrir que 1,5 % et 1,2 %.
- Le Conseil du Trésor aurait pu cesser d'essayer de nous imposer une convention de quatre ans et proposer un contrat d'une plus courte période.

Le temps est venu de montrer au Conseil du Trésor qui est réellement à blâmer pour le fait que nos membres sont sans contrat de travail depuis bientôt un an.

Le 19 juin, joignez-vous à vos collègues pour dire à votre employeur que vous méritez le respect et que vous méritez plus à la table de négociation. Si vous voulez une bonne convention collective, voici l'occasion de vous faire entendre.

Communiquer avec votre section locale ou succursale ou avec votre bureau régional de l'AFPC pour plus de renseignements sur les activités que sont prévues.

## Le 19 juin, soyez-y!

